



Communauté métropolitaine
de Montréal

«Sceller un nouveau partenariat pour la santé des villes»

Discours de
Monsieur Gérald Tremblay

à l'occasion de la présentation de la Déclaration de Montréal du GV22

Vendredi, 11 juin 2004

Seul le discours prononcé fait foi.

Chers collègues,
distingués invités,

Il est toujours aventureux de faire pareille déclaration à chaud, quand on a le nez encore collé sur un événement, mais je m'y risque pourtant : nous vivons, vous et moi, aujourd'hui, ensemble, un moment historique.

Rien de moins.

J'ose même prédire ici que dans quelques années, quand nous récolterons les premiers fruits de la nouvelle prospérité que nous aurons ensemble contribué à créer, on se référera encore à la *Déclaration de Montréal* comme d'un tournant significatif dans notre façon à tous de concevoir les relations entre gouvernements au Canada.

En effet, pour la première fois depuis l'existence du pays se tient, à l'initiative des maires des grandes villes canadiennes, un forum national auquel participent également les gouvernements et la société civile. Et pour la première fois, devant une assemblée représentative de ce que compte le pays comme agents du développement et acteurs du changement, s'est exprimé d'une manière claire un consensus sur les besoins des villes à l'échelle canadienne.

Ensemble, nous avons convenu qu'il fallait travailler de concert pour améliorer la santé de villes et la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens. Ensemble, nous avons donc convenu d'une priorité exprimée d'un océan à l'autre.

Résultat : nous scellons aujourd'hui un nouveau partenariat au profit de la santé des villes, qui tient compte de nos interdépendances. Un nouveau partenariat qui traduit une façon nouvelle de poser les relations entre les gouvernements et les municipalités et qui pose comme finalité le mieux-être de nos citoyens.

On l'a dit et répété au cours des deux derniers jours : les villes et les régions métropolitaines de ce pays sont des moteurs économiques exerçant un rôle central en matière de création de la richesse. Avec les années, notre rôle et nos responsabilités se sont modifiés de telle sorte que nous sommes aujourd'hui des acteurs de premier plan pour la croissance économique du pays.

Face à l'avenir, pour garantir notre prospérité future et assurer un niveau de vie enviable à nos populations, nous n'avons actuellement d'autre choix que de chercher à accélérer le rythme de cette croissance sans pour autant alourdir le fardeau fiscal des contribuables.

Or, si les villes sont les moteurs économiques du pays, si elles sont les acteurs de premier plan de la croissance économique, fixer comme objectif national l'accélération de la création de la richesse revient donc nécessairement à dire qu'il faut donner aux villes les moyens adéquats pour qu'elles puissent exercer ce rôle de locomotive pour l'économie.

Trop souvent, par le passé, nous avons dû quémander de l'aide aux gouvernements supérieurs pour assumer ce rôle de moteur de l'économie qui est le nôtre. Nous voulons aujourd'hui des sources de revenus plus stables et mieux partagées pour intervenir à la hauteur de nos ambitions.

L'objectif est clair : il faut que les villes-régions canadiennes améliorent leur positionnement comparativement aux autres régions d'Amérique du Nord en matière de compétitivité. Et pour ce faire, il importe que les villes et régions métropolitaines puissent disposer de services de qualité, d'équipements distinctifs et d'infrastructures municipales performantes tant au niveau de la voirie, des réseaux d'aqueducs et d'égouts que du transport en commun. Or, sous cette perspective, il s'impose de mettre

sur la table, sans plus tarder, un programme d'investissements publics digne de ce nom avec un financement stable et permanent, soutenu conjointement par les gouvernements et les municipalités.

En d'autres mots, il faut ensemble et collectivement décider d'investir dans la compétitivité et l'attractivité des villes-régions canadiennes puisqu'il s'agit d'un pari gagnant pour le mieux-être de nos citoyens.

Il faut même se donner le mot : car fixer comme objectif l'accélération de la richesse revient aussi à lancer un mot d'ordre à tout ce que le pays compte comme agents du développement et du changement. Nous devons tous mettre l'épaule à la roue de la croissance – gouvernements, municipalités, entreprises et tous les acteurs de la société civile canadienne.

Seul, notre influence est limitée mais, ensemble, nous pouvons faire une différence. Et chacun d'entre nous avons une obligation de résultat dans une stratégie concertée pour accélérer la croissance économique et créer une nouvelle richesse qui pourra ensuite être mieux partagée pour le bénéfice de tous:

Voilà pour nos prémisses de départ.

La *Déclaration de Montréal*, dont je ferai dans quelques instants la lecture, fait de ces prémisses des engagements de principe. Elle assortit ces engagements d'un formidable outil soit les partenariats de développement qui serviront à définir, pour chacune des villes-régions du pays, la nature des domaines d'interventions considérées, les montants investis par chaque partenaires et les mesures de planification et de suivi à mettre en place pour l'atteinte des objectifs. Dans le cadre de ces partenariats, les villes-régions se verront octroyer des sources de revenu croissant au rythme de l'économie qui capteront la richesse créée par les villes elles-mêmes.

Il me faut maintenant vous faire cette précision : ce que je vous résume ici ne représentent pas des propositions nouvelles ou des options révolutionnaires. L'idée qu'il faut reconnaître le rôle des villes en matière de création de la richesse est un clou sur lequel chacun d'entre nous avons maintes et maintes fois martelés. Cette proposition n'est donc pas nouvelle.

Ce qui est nouveau et historique, c'est que ces idées, qui circulaient dans les cercles municipaux depuis déjà quelques temps déjà, se voient aujourd'hui cautionner dans le cadre d'une assemblée à portée nationale où sont présents des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des municipalités, des entreprises et de la société civile. Ce qui est nouveau et historique, c'est que ces idées donnent aujourd'hui lieu à une déclaration commune et qu'elles sont assorties de pistes d'action concrètes à mettre en oeuvre dès maintenant.

Autrement dit, la thèse du rôle moteur des villes-régions pour l'économie des provinces et du Canada trouve aujourd'hui d'une façon extraordinaire une nouvelle légitimité et une portée inégalée.

Voilà pour l'essentiel.

Lors de ce forum, vous avez tous démontré un grand sérieux et une grande détermination à faire avancer nos préoccupations communes. Vous avez travaillé fort et je vous en remercie. Pour ma part, j'ai apprécié la qualité des échanges, les informations qui ont circulées, les points de vue qui ont été exprimés. Et je me félicite à cette heure que l'on ait pu ensemble en arriver à produire une déclaration commune jetant les bases d'un nouveau partenariat en faveur de la santé et de la prospérité des villes et régions métropolitaines du Canada.

Sans plus tarder, je vais donc vous lire cette «*Déclaration conjointe des maires des 22 grandes villes canadiennes pour soutenir la prospérité des villes-régions, des provinces et du pays*»...

